



Assistance environnementale aux projets d'aménagement

Vous souhaitez installer votre activité sur le territoire du Parc ? Vous avez un projet d'extension pour votre entreprise ? Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine est à votre disposition.

Pour minimiser l'impact environnemental des aménagements et permettre une meilleure intégration du projet dans son environnement immédiat, le Parc peut vous aider. N'hésitez pas à le contacter en amont, c'est-à-dire au moment de l'émergence de votre projet. Il peut vous fournir des conseils techniques et environnementaux, mais aussi mettre à votre disposition des données techniques pour affiner votre projet et lui donner toutes les chances d'aboutir.

Plus précisément, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine vous apporte des informations ou un avis concernant votre avant-projet : aide à l'établissement d'un état des lieux faune/flore et espèces remarquables ou ordinaires, conseils pour l'intégration paysagère de votre projet ou mise en place de plantations.

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine est un facilitateur pour les projets portés par les entreprises et les professionnels. Prendre en compte les exigences environnementales, c'est miser sur une activité durable et bien implantée localement. Prenez contact avec l'équipe technique !

LE PARC ACCOMPAGNE ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS DANS LA ZI DE MÉRON

Le secteur de la Champagne de Méron est un haut lieu de biodiversité. Il accueille depuis l'après-guerre une zone d'activité. Le Parc intervient pour concilier le développement de l'activité économique et la préservation de la biodiversité exceptionnelle qui s'y trouve. Il accompagne la ville de Montreuil-Bellay et l'Agglomération Saumur Val de Loire pour la mise en œuvre de programmes spécifiques.

- Accompagnement des entreprises ou de la collectivité lors de la réalisation d'études d'impacts, d'évaluations d'incidences, de la définition et de la mise en œuvre de démarches ERC (Eviter Réduire Compenser).

- Accompagnement de la collectivité dans la création d'espaces naturels conservatoires et leur gestion, notamment via la création d'une Réserve Naturelle Régionale et la mise en œuvre du programme Natura 2000.



Mise en œuvre de la compensation écologique d'une entreprise à Méron, ici récréation de pelouses sèches patrimoniales (septembre 2019). Cliché : Guillaume DELAUNAY, PNRLAT (septembre 2019).

Contactez-nous

Guillaume DELAUNAY

***Chef du service Biodiversité et Paysages
g.delaunay [at] parc-loire-anjou-touraine.fr***

Michel MATTEI

Chef du service Aménagement et éco-développement
m.mattei [at] parc-loire-anjou-touraine.fr

Les plus consultés



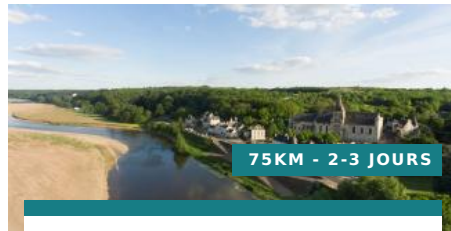
**Villages entre Vienne
et Manse - Circuit
n°36**

**À
VÉLO**

PAYSAGE

L'Île-Bouchard

[Lire la suite +](#)



Entre Loire et falun

**À
VÉLO**

LOIRE

Gennes

[Lire la suite +](#)



Loire à vélo

**À
VÉLO**

**LOIRE À
VÉLO**

Tours

[Lire la suite +](#)